

De 2021 à 2029, les départs définitifs des enseignants-chercheurs augmenteraient fortement (+ 53 %), surtout en sciences ; les effectifs étudiants seraient également en croissance

Après une baisse continue entre 2010 et 2020, principalement sous l'effet de la démographie, les départs définitifs (retraites et autres départs) des enseignants-chercheurs titulaires (EC) des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel rebondissent en 2021 et devraient croître fortement jusqu'en 2029 (+53 %), notamment en sciences (+ 97 %). Sur la période 2022-2029, le taux de départs annuel moyen d'EC (départs rapportés aux effectifs en activité) serait le plus élevé dans la filière de santé : 3,6 %. En sciences, le taux de départs annuel serait de 2,7 % sur la période. Par comparaison, il était de 1,6 % sur 2018-2021, tandis que le taux annuel moyen de recrutements se situait à 1,4 %. L'âge moyen de l'ensemble des EC en activité augmenterait entre 2022 et 2030, de 1,7 voire 2 ans, selon le scénario choisi.

En 2021, le nombre de départs définitifs a connu un rebond, de + 8,4 % ...

Entre 2010 et 2020, les effectifs d'enseignants-chercheurs titulaires (EC) partant définitivement ont diminué régulièrement, de 29 % au total, passant de 1 810 à 1 187 départs par an. Cette baisse est surtout due à des effets démographiques liés à l'historique des recrutements des EC (NI SIES N°5). En 2021, le nombre de départs définitifs a augmenté de 8,4 % par rapport à 2020, notamment en lettres et sciences humaines (LSH, + 16,3 %) et en sciences (+ 10,9 %).

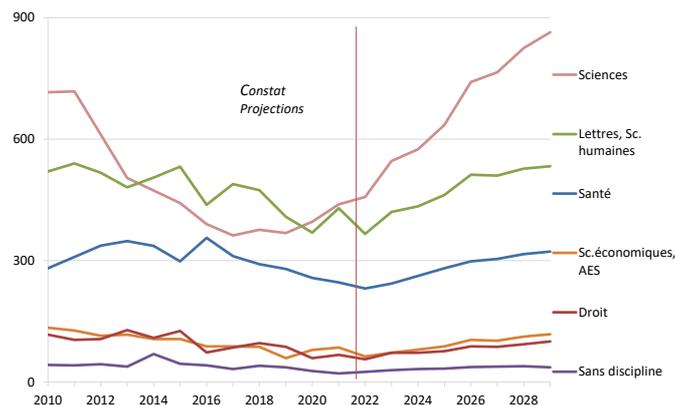
... qui devrait se prolonger au moins jusqu'en 2029 : + 5,5 % par an

Les modèles prévoient un fort accroissement des départs définitifs (retraites et autres départs) sur l'ensemble de la période 2021-2029, de + 53 % (+ 5,5 % par an).

La part des femmes dans le stock d'EC de 62 ans et plus, et donc aussi dans les départs, augmentera dans les années à venir, toujours du fait de l'historique des recrutements des EC : les femmes constitueront ainsi 37 % des départs en retraite en 2029, contre 33 % en 2021 (+ 4 points).

L'évolution du nombre de départs définitifs d'EC sur la période 2021-2029 est variable selon la discipline. Ainsi, les départs des EC en santé et en LSH augmenteraient modérément (+ 24 % et + 31 %), alors que ceux des EC de sciences bondiraient de 97 %.

Départs définitifs des EC, par discipline



Champ : Enseignants chercheurs des EPSCP, France

Source : bases DGRH, modèles SiES

Le taux de départs annuel moyen atteindrait 2,8 % sur 2022-2029

Le taux de départs est le nombre de départs d'EC rapporté aux effectifs totaux en début d'année, tous âges confondus. A 2,2 % en moyenne annuelle sur la période 2018-2021, il devrait atteindre 2,9 % sur 2022-2029 (et notamment 3,3 % sur 2026-2029). Par discipline, les taux de départs seraient les plus importants en santé et en LSH : respectivement 3,6 % et 3,1 %. Cependant, le taux de départs en sciences devrait connaître la plus forte croissance entre les périodes 2018-2021 et 2022-2029 (+ 1,1 point), rejoignant ainsi la moyenne des disciplines.

Départs définitifs des EC, évolutions des effectifs étudiants taux annuels moyens, en %

Discipline	Taux de départs définitifs des EC * (%) (1)		% croissance moyen des effectifs étudiants ** (2)	Cumul taux de départs + % croissance (= 1 + 2)	Taux de recrutement externe constaté
	2018-2021	2022-2029	2021-2029	2022-2029	2018-2021
Droit	2,0	2,0	0,0	2,0	2,6
Sc.économiques, AES	1,9	2,3	0,2	2,5	2,7
Lettres, Sc. humaines	2,8	3,1	0,0	3,1	2,7
Sciences	1,6	2,7	0,3	3,0	1,4
Santé	3,4	3,6	0,4	4,0	3,5
Sous-total	2,2	2,8	0,2	3,0	2,2
Sans discipline	3,0	3,3			
Ensemble	2,2	2,9			

* rapportés à la population en activité de la discipline ; hors PRAG et PRCE

** Etudiants inscrits en inscription principale à la rentrée (tous niveaux, universités y compris IUT) ; source SISE (SiES)

Lecture : les effectifs étudiants augmenteront en moyenne de 0,2 % entre les rentrées 2021 et 2029, tandis que, dans l'intervalle (période allant du 1/1/2022 au 31/12/2029), les départs définitifs représenteraient en moyenne chaque année 2,9 % des EC en activité ; d'où un cumul annuel "accroissement d'effectifs étudiants + départs d'EC" de 3,0 %.

Champ : Enseignants chercheurs des EPSCP, France

Source : bases DGRH, modèles SiES

En moyenne annuelle entre les rentrées 2021 et 2029, la population des étudiants des universités (y compris IUT) devrait augmenter de 0,2 % (NI SIES N°4). Pour la période allant du 1/1/2022 au 31/12/2029, le cumul « accroissement d'effectifs étudiants + départs d'EC » s'établirait alors à 3,0 % : en supposant un objectif de maintenir constant le taux d'encadrement des étudiants par des EC titulaires (ratio effectifs étudiants / effectifs d'EC), ce chiffre représente alors les besoins en recrutements d'EC. Or, sur la période récente

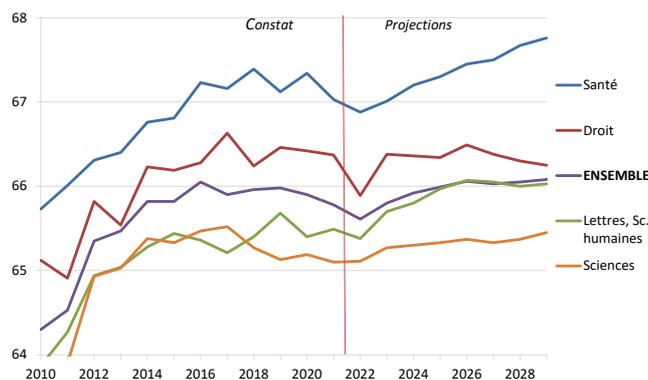
2018-2021, le taux annuel moyen de recrutements externes était de 2,2 %, soit 0,7 point de moins. Cela montre l'ampleur de l'effort supplémentaire à consentir en recrutement sur la prochaine période. Si l'on détaille par type d'enseignement et en posant que les EC (hors Professeurs agrégés) d'une discipline enseignent dans les formations correspondantes (hypothèse forte), la filière santé présenterait alors le cumul « accroissement d'effectifs étudiants + départs d'EC » le plus élevé sur la période 2022-2029 (4,0 %), suivie par les LSH et les sciences (respectivement 3,1 % et 3,0 %). Cependant, en sciences, le taux de recrutements externes a été de seulement 1,4 % sur 2018-2021.

L'âge moyen au départ augmenterait encore légèrement après 2022

Après avoir augmenté de 18 mois entre les retraités de 2010 et ceux de 2014, l'âge moyen au départ en retraite (calculé au 31 décembre de l'année de départ) est resté relativement stable jusqu'en 2021, où il a atteint 65,8 ans. Il devrait diminuer mécaniquement en 2022, sous l'effet du dispositif transitoire de promotion interne des maîtres de conférence (MCF) prévu sur la période 2022-2025 (*Méthodologie*) : les MCF ainsi promus et qui avaient prévu de partir cette année décaleront leur départ ; or, ces MCF sont plus âgés que les autres MCF sur le départ. L'âge au départ devrait ensuite augmenter pour atteindre 66,1 ans en 2029 (+ 4 mois par rapport à 2021), principalement en raison de la hausse, jusqu'en 2025, de l'âge légal d'annulation de la décote et de l'âge limite avec dérogation de trois ans (*NI SIES N° 5*).

L'âge au départ augmenterait autant chez les hommes que chez les femmes entre 2021 et 2029, de 4 mois. En revanche,

Age moyen au départ en retraite pour les principales disciplines



Champ : Enseignants chercheurs des EPSCP, France

Source : bases DGRH, modèles SIES

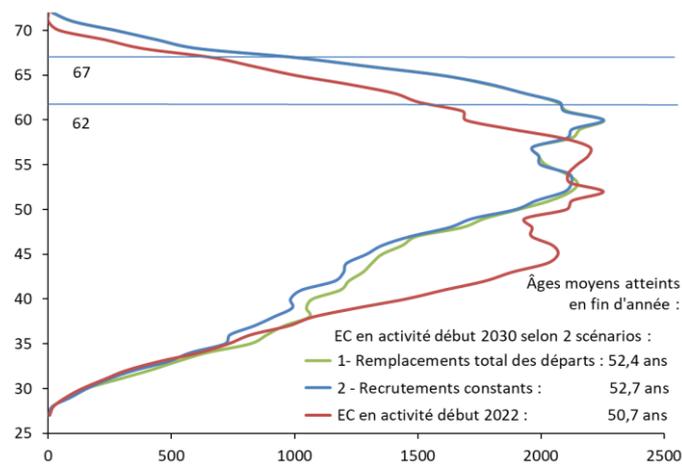
il évoluerait différemment selon les disciplines. Ainsi, dans les disciplines des sciences et des LSH, il augmenterait, respectivement, de 4 et 6 mois sur la période, contribuant à 60 % et 23 % de la hausse globale. Vraisemblablement en raison du contexte dans les hôpitaux, l'âge au départ des EC en discipline de santé est particulièrement bas en 2021, mais entre la période 2018-2019 et l'année 2029, il augmenterait de 6 mois. Pour les trois autres disciplines, l'âge moyen au départ resterait constant voire diminuerait légèrement entre 2021 et 2029.

La population totale des EC en activité verrait son âge moyen augmenter de 1,7 à 2 ans

Pour établir des projections de populations d'EC en activité, les recrutements futurs ont été simulés selon deux scénarios : 1 - remplacement total des départs ; 2 - recrutements stables par rapport aux cinq dernières années. Dans les deux cas, la déformation vers le haut de la pyramide des âges explique l'augmentation des départs en retraite jusqu'en fin de période, voire même au-delà vraisemblablement. Autre conséquence, l'âge moyen augmenterait, selon les scénarios, respectivement de 1,7 et 2 ans, et le glissement vieillesse technicité (GVT) devrait s'accroître notablement.

LOUIS MEURIC,
PHILIPPINE RICHER MESR-SIES

Pyramide des âges des EC, hommes + femmes, début 2022 et début 2030 (avec 2 scénarios)



Champ : Enseignants chercheurs des EPSCP, France

Source : bases DGRH, modèles SIES

DEFINITIONS

Départs définitifs : départs en retraite, y compris retraites après surnombre, et autres départs définitifs.

« **Sans discipline** » : désigne les EC des grands établissements (CNAM, EHESS, ...). Avec les universités, ceux-ci constituent les EPSCP.

Méthodologie : les projections s'appuient sur la modélisation des probabilités de départ, modélisation réalisée sur la base des départs des EC observés de 2011 à 2021. Ces modèles comportementaux permettent ensuite de simuler les départs des EC encore actifs, pour les années 2022 et suivantes. Notamment, la modélisation des départs en retraite après l'âge d'ouverture des droits prend en compte plusieurs facteurs : l'atteinte de l'âge limite, de la dérogation de 3 ans après l'âge limite, le lieu de travail, la nationalité, la discipline et le corps. Ainsi, toutes choses égales, les EC d'Île-de-France et les ressortissants étrangers partent plus tard que la moyenne, et les disciplines où l'enseignant est qualifié puis titularisé

le plus tôt permettent de partir plus tôt. Les projections, élaborées en juin 2022, ne préjugent pas d'une nouvelle réforme des retraites. Chaque année, hors MCF hospitaliers, environ 500 MCF deviennent PR via le concours unique ; **entre 2022 et 2025, il est prévu que 2 000 MCF supplémentaires soient promus PR en interne**. Les projections posent que, pour tirer profit de cette promotion, les MCF promus qui envisageaient de partir en retraite reportent alors leur départ d'une année scolaire.

Pour en savoir plus

MESR, « [statistiques et analyses](#) »

[L'Etat de l'emploi scientifique en France](#) – édition 2020. Prochaine édition, octobre 2022.

[Les départs en retraite des titulaires de l'enseignement supérieur et de la recherche de 2021 à 2027](#), NI SIES N°5, mai 2022.

[Projections des effectifs dans l'enseignement supérieur pour les rentrées de 2021 à 2030](#), NI SIES N°4, avril 2022.